



*North American Waterfowl  
Management Plan  
Plan nord-américain de  
gestion de la sauvagine  
Plan de Manejo de Aves  
Acuáticas de Norteamérica*

# **Comité du PNAGS**

## **Priorités et mesures stratégiques de la période de mise à jour 2018**

15 novembre 2019

## 1. Introduction :

Le Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) a tenu une séance de planification stratégique en juillet 2018 pour donner suite aux éléments suivants :

- 1) le rapport nommé « Review of the Plan Committee – Achieving NAWMP Objectives<sup>1</sup> », préparé par le Sous-comité des institutions;
- 2) la recommandation 8 de la mise à jour de 2018 du PNAGS (« ***Définir clairement les rôles et les responsabilités du Comité du Plan et la façon dont ce dernier et ses fonctions sont stratégiquement articulés pour faciliter l'intégration au sein de plusieurs groupes de travail.*** »)

Le présent rapport résume les résultats de cette session et énonce les mesures prioritaires pour le Comité du Plan (CP) au cours de la période initiale de mise en œuvre de la mise à jour 2018 du PNAGS (2019-2021). Le rapport détermine les principales responsabilités que le CP doit assumer et traite ultimement des recommandations structurelles pour le CP, en plus des décisions qu'il a prises le 10 avril 2019.

Le CP a mis l'accent sur les mesures qu'il pourrait mettre en œuvre pour aider à atteindre les buts et les objectifs du PNAGS, bien qu'il existe de nombreuses autres mesures que la communauté de la sauvagine dans son ensemble pourrait entreprendre. Le CP s'est appuyé sur les efforts du Sous-comité des institutions pour cerner les questions prioritaires et a chargé un petit groupe de rédiger un rapport clarifiant les rôles et responsabilités clés du CP, ses fonctions, ses priorités stratégiques et ses actions. Une fois ces éléments établis et les liens essentiels avec les groupes de travail mis en place, le CP déterminera quels changements, s'il y a lieu, devront être apportés aux structures et aux processus institutionnels du PNAGS pour implanter avec succès les priorités stratégiques.

---

<sup>1</sup> *Plan Committee Review and Institutions-final April 2018 report* (<https://nawmp.org/nawmp-udpate/report-review-plan-committee>), en anglais seulement; approuvé par le CP le 10 avril 2018.

## 2. Rôles et responsabilités du Comité du Plan :<sup>2</sup>

Le Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un organisme international qui assure la direction et la supervision des activités menées dans le cadre du PNAGS. Le mandat du CP peut être décrit en deux grandes catégories : la **Direction du Plan** et la **Gestion du Plan**.

### Direction du Plan

Suivant les conseils des partenaires du Plan, c'est-à-dire de l'Équipe de soutien scientifique du PNAGS (ESSP), du Groupe de travail sur les dimensions humaines (GTDH) et du nouveau Comité des communications, le CP assume un rôle de gestion et de coordination au sein de la communauté nord-américaine de la sauvagine, dans les secteurs pertinents et sur la scène internationale en :

1. Étant le champion et le chef de file du PNAGS grâce à la planification stratégique et à l'engagement des intervenants;
2. Encourageant le développement et l'évaluation des objectifs relatifs à la population, à l'habitat et à la dimension humaine de la sauvagine continentale par la mise à jour et la publication du document du Plan;
3. Améliorant les communications sur la conservation et la coordination de la sauvagine en Amérique du Nord ainsi qu'avec d'autres pays qui partagent la sauvagine nord-américaine;
4. Analysant continuellement le réseau institutionnel qui influence la conservation de la sauvagine et en cherchant des moyens de favoriser une plus grande synergie entre eux, en particulier en établissant des liens avec la communauté scientifique élargie et en veillant à ce que les partenaires du Plan, y compris les comités techniques de plan(s) conjoint(s), les conseils et comités techniques des voies migratoires, les ONG, les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, établissent des liens efficaces et opérationnels avec les autorités scientifiques et décisionnelles compétentes;
5. Servant de tribune de discussion sur les grands enjeux internationaux à long terme en ce qui concerne la sauvagine et en transformant ces discussions en recommandations à l'intention du Service canadien de la faune, du Fish and Wildlife Service des États-Unis et de la Direction générale de la faune du Mexique, et en transmettant les renseignements de ces organismes à la communauté du Plan.

### Gestion du plan

Le Comité du Plan a la responsabilité de superviser la mise à jour du Plan et d'assurer la mise en œuvre efficace de ses objectifs. Pour respecter ces obligations, le Comité entreprend les activités suivantes :

---

<sup>2</sup> Documents de référence : 1) *2004 NAWMP Implementation Framework* (pp. 84-85), en anglais seulement; 2) *Report on Review of the Plan Committee – Achieving NAWMP Objectives*, en anglais seulement. Soumis au comité du PNAGS par le sous-comité des institutions le 15 janvier 2018; et 3) *mandat des conseils du CIC et SFI*.

1. Examiner et surveiller les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan en matière de population, les objectifs connexes relatifs à l'habitat, les objectifs relatifs à la dimension humaine et l'intégration des trois buts fondamentaux.
2. Solliciter annuellement l'équipe de plans conjoints et les autres partenaires du Plan pour obtenir leurs commentaires sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan et les questions devant être traitées par le CP; et mettre à jour le Plan environ tous les cinq ans en fonction des circonstances nouvelles ou changeantes, des développements politiques et des possibilités.
3. Revoir les composantes de conservation de la sauvagine de plans conjoints, notamment leurs stratégies de mise en œuvre et d'évaluation et la façon dont celles-ci peuvent atteindre les objectifs intégrés du PNAGS, notamment les méthodes visant à mobiliser d'autres partenaires régionaux. Le CP devrait encourager la coordination entre les plans conjoints et les autres organismes pertinents en ce qui concerne les besoins de conservation de la sauvagine, la planification biologique, la surveillance et l'intégration.
4. Maintenir et renforcer les relations vitales et évolutives entre le CP et plans conjoints, en s'adaptant aux nouveaux défis et opportunités et en entretenant des relations solides avec les conseils des voies migratoires et autres initiatives concernant les oiseaux.
5. Assurer (et augmenter) la communication avec les échelons supérieurs des organismes fédéraux afin de favoriser la coordination internationale ainsi que d'informer et d'éduquer les dirigeants au sujet du PNAGS, de manière à faciliter l'ajout de ressources et de politiques pour garantir le succès de la mise en œuvre du Plan grâce aux mesures prises par les partenaires. Représenter les intérêts des partenaires du PNAGS et d'autres groupes d'intérêt de la sauvagine, par l'entremise de comités, de la mobilisation et d'un leadership plus large, afin de s'assurer que l'entreprise de la sauvagine demeure active dans d'autres institutions comme les plans conjoints, les conseils des voies migratoires et les organismes gouvernementaux.
6. Examiner périodiquement l'efficacité du CP et envisager des ajustements structurels, relationnels et de gestion pour améliorer la portée du Comité.

### **Composition**

Le Comité du Plan est composé de dix-huit membres, soit six du Canada, six des États-Unis et six du Mexique. Les membres sont choisis parmi les organismes responsables de la gestion de la sauvagine dans leurs pays respectifs et les nominations sont faites par le directeur de la faune de chaque pays. Aux États-Unis, chaque conseil des voies migratoires nomme un représentant et le directeur de Fish and Wildlife Service (FWS) procède à une nomination officielle au CP en même temps que deux représentants fédéraux (dont l'un est coprésident américain). Au Canada, le membre fait parti du cadre supérieure du Service canadien de la faune (co-président canadien), deux représentants fédéraux des plans conjoints sur l'habitat et trois représentants non fédéraux. Les représentants mexicains sont nommés par le secrétaire de l'Environnement et des ressources naturelles.

Les membres du Comité sont limités à deux mandats consécutifs de trois ans, à moins qu'ils ne soient nommés de nouveau par le directeur ou le secrétaire de la faune concerné. Le CP doit s'efforcer de représenter une diversité de groupes d'intervenants de la sauvagine et des

milieux humides. Il est souhaitable que les membres du CP soient des intervenants actifs dans la gestion de la sauvagine et qu'ils occupent des postes supérieurs dans leur institution.

### **Réunions**

Les réunions du CP sont convoquées par les coprésidents. Le Comité se rencontre au moins deux fois par année. L'avis d'une réunion du CP doit être donné au moins trois mois à l'avance et les points qui seront traités doivent être communiqués aux membres du Comité au moins sept jours avant la réunion.

Les membres du Comité peuvent participer aux réunions par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication électronique permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre. Cette participation constitue une présence en personne à la réunion. Si un membre du Comité ne peut assister à au moins une réunion en personne au cours d'une période de douze mois, les coprésidents peuvent demander que le membre du Comité démissionne du CP.

## **3. Priorités et mesures stratégiques du Comité du Plan :**

### **Priorité stratégique 1 : Direction/Planification – Améliorer la fonction de direction du Comité du Plan**

1. Revoir la fonctionnalité du CP et ajuster la structure du CP et du PNAGS afin d'améliorer l'intégration entre les sous-comités du CP et le CP lui-même. L'intégration avec les sous-comités deviendra une responsabilité clé pour tous les membres du CP, et ceux-ci seront désignés en tant qu'agents de liaison pour tous les sous-comités et les groupes de travail.
2. Communiquer les priorités de mise en œuvre du Plan aux partenaires du PNAGS.
3. Renforcer les liens entre le CP, le PNAGS et les communautés de conservation des oiseaux et de la sauvagine en : a) réaffirmant les origines des plans conjoints basés sur la sauvagine et leur relation avec le CP; b) améliorant les liens entre les programmes (CRL, CNACTH, conseils des voies migratoires et CP) et les efforts techniques (ESSP, GTDH, Groupe de travail sur la gestion des prises, Équipe responsable de la mobilisation du public, secteurs techniques des voies de migration, groupes scientifiques des plans conjoints, etc.); et c) favorisant la collaboration et la planification entre plusieurs plans conjoints et entre plan conjoint et voies migratoires – explorer la possibilité d'une réunion conjointe entre les coordinateurs de plans conjoints et du CP.

### **Priorité stratégique 2 : Mettre en œuvre l'évaluation du rendement et l'établissement de rapports sur le rendement (habitat, populations, personnes)**

1. Définir des paramètres pour suivre la mise en œuvre de la mise à jour 2018 et l'adoption des mesures stratégiques prioritaires du CP, rendre compte des progrès à chaque réunion du CP (p. ex. recueillir des données ou retenir des mesures sur le rendement et faire rapport des réalisations pour chaque objectif du Plan, tout en tenant compte des questions

d'échelle dans la mise en œuvre de ce processus) et intégrer les paramètres dans les activités de communication du PNAGS.

2. Ajuster les objectifs du Plan et adopter des modifications adaptatives en établissant un processus d'examen et de révision, selon les besoins, des objectifs du Plan au moins tous les dix ans (recommandation 5 de la mise à jour 2018), notamment quant aux hypothèses de planification et à l'interprétation cohérente des objectifs. (L'information sur le rendement susmentionnée devrait servir à déterminer les modifications adaptatives, comme les changements stratégiques à la prestation ou les objectifs eux-mêmes.)
3. Travailler avec le Comité des paysages prioritaires (CPP) à l'élaboration d'un outil ou d'un système d'aide à la prise de décisions adaptable, afin de concentrer les ressources dans les zones géographiques qui aideront stratégiquement à atteindre les buts et les objectifs du PNAGS, en assurant une consultation appropriée avec les conseils des voies migratoires, les plans conjoints, CNACTH et autres groupes qui pourraient souhaiter utiliser l'outil.

### **Priorité stratégique 3 : Intégration – Assumer un rôle central dans l'intégration des mesures au sein de l'ensemble de la communauté du PNAGS**

1. Définir et mettre en œuvre une méthode efficace pour que le CP dirige l'intégration des objectifs relatifs à la sauvagine, à l'habitat et aux dimensions humaines au sein de la communauté du PNAGS (p. ex. processus, engagement, intégration, coordination). Cette méthode devrait inclure sans s'y limiter :
  - Un effort accru pour intégrer les connaissances et l'expertise relatives aux dimensions humaines dans la planification à long terme du PNAGS, afin d'accroître le soutien à la conservation de la sauvagine parmi divers groupes d'intérêt.
  - Une coordination renforcée de la part du CP pour améliorer la collaboration avec la communauté de gestion des prises et encourager une meilleure intégration au sein de l'Équipe responsable de la mobilisation du public du GTDH, l'ESSP et le Groupe de travail sur la gestion des prises, ainsi qu'au sein d'autres organismes concernés par les objectifs relatifs à l'habitat et aux populations.

### **Priorité stratégique 4 : Communication – Assumer un rôle de direction quant aux communications et aux rapports et à la promotion des réussites du PNAGS**

1. Mettre en place un comité des communications afin d'aider à améliorer et d'accroître les efforts relatifs au PNAGS (y compris le rôle de direction du CP), à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté traditionnelle du PNAGS et de la sauvagine. Par la suite, établir un réseau de communication avec les partenaires pour mieux promouvoir la mise en œuvre du Plan et favoriser le soutien à la conservation au sein d'une communauté plus diversifiée – sur le plan géographique, démographique, etc.
2. Repérer et mobiliser les partenaires stratégiques (p. ex. CNACTH, ONG, USDA, AFWA, associations régionales et organisations de propriétaires) afin de leur transmettre les buts, les objectifs et les accomplissements du PNAGS et de collaborer avec eux sur les points communs (p. ex. NAWCA) ou les priorités.

### **Priorité stratégique 5 : Financement/Ressources – Harmoniser les ressources internes avec les nouvelles ressources sécurisées**

1. Informer et mobiliser les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, les ONG, les autres partenaires et les leaders d'opinion au sujet du PNAGS, afin de favoriser le financement supplémentaire et les ressources internes (soutien aux déplacements, harmonisation des ressources internes et de la capacité) dans le but de mettre en œuvre le Plan.

#### **REMARQUE**

*La section suivante « Structures et processus » n'a PAS été entièrement élaborée, car elle exige que le CP examine les mesures prioritaires, les processus et les changements structurels (si nécessaire) ainsi que les décisions prises le 10 avril 2018, selon le rapport des institutions et du texte ci-dessus.*

### **Priorité stratégique 6 : Structures et processus – À déterminer.**

1. Membres du CP... « Élargir les horizons. » Tiré du rapport des institutions... « L'équipe de travail n'a pas décelé de consensus à ce sujet, et la communauté du PNAGS et le CP devraient s'attacher en priorité à résoudre fermement et rapidement le problème. »
    - 1.1. Coordinateur de l'intégration
    - 1.2. Rôle de représentant-coordonateur pour les communications entre le CP et plan conjoint?
    - 1.3. Sous-comité des communications/de la communication – décision quant à sa mise sur pied
    - 1.4. Autres (ajouter temporairement des experts ou d'autres personnes aux groupes de travail ou aux groupes de projet afin d'atteindre des buts ou des objectifs précis.)
- 
-

**Résumé de l'exercice d'établissement des priorités  
et  
Mesures et responsabilités  
des membres du Comité du Plan**

À l'automne 2018, les membres du Comité du Plan se sont affairés à classer les mesures de suivi ci-dessous. On a demandé à chaque membre d'examiner le document et de réfléchir à la façon dont les mesures devraient être classées pour améliorer la mise en œuvre de la mise à jour 2018 du PNAGS et l'efficacité globale du CP. Le tableau des pages 9 et 10 a été élaboré à partir des commentaires du CP. Il comprend également les commentaires d'un certain nombre d'anciens membres du CP et de conseillers techniques. Toutefois, le « classement général » des mesures de suivi est basé principalement sur les commentaires des membres du CP.

Une fois l'exercice de classement terminé à l'aide de Microsoft Excel, un graphique a été élaboré pour communiquer plus efficacement les priorités stratégiques du Comité du PNAGS pour 2019-2021. Ce graphique présenté à la page 11 vise à illustrer le cheminement vers la mise en œuvre de la mise à jour 2018. Il était initialement prévu que le CP examine les résultats de l'exercice de classement et le graphique connexe en janvier 2019 et qu'il sollicite les commentaires des conseils des voies migratoires et des autres partenaires du PNAGS lors de leurs réunions au printemps. Cependant, en raison de la fermeture partielle du gouvernement fédéral américain, la réunion du CP a été reportée de janvier à avril et aucune contribution des partenaires n'a été demandée. Ce document sera transmis aux conseils des voies migratoires et à d'autres intervenants à titre de source d'information pour les réunions de l'été 2019. Des collaborations seront sollicitées pour les futures versions des mesures prioritaires du CP.

Lors de sa réunion en avril 2019, le CP a accordé un temps considérable à la discussion du classement des mesures de suivi tel qu'elles sont présentées dans ce document et a approuvé le classement « final » pour la période 2019-2020. De plus, le CP a désigné certains membres individuels en tant que responsable pour chacune des mesures ainsi qu'une ou plusieurs personnes clés pour aider à la mise en œuvre des mesures. Ces désignations sont indiquées dans le tableau de la page 12.

Enfin, le CP a appliqué le principe S.M.A.R.T dans le cadre des priorités stratégiques. Dans l'ensemble, chacune des mesures de suivi peut être considérée comme étant (S) spécifique, (A) atteignable et (R) réaliste, tel qu'il est indiqué dans le tableau de la page 12. Des efforts supplémentaires devront être déployés par le CP pour déterminer des mesures de succès précises pour bon nombre d'actions prioritaires, en revanche, une tentative initiale visant à établir des échéanciers et des mesures de réussites appropriées a été faite.

| Mesures de suivi   | Grade |
|--|-------|
| <b>Priorité stratégique 1 : Direction/Planification – Améliorer la fonction de direction du Comité du Plan</b>   |       |
| <p>1. Revoir la fonctionnalité du CP et ajuster la structure du CP et du PNAGS afin d'améliorer l'intégration entre les sous-comités du CP et le CP lui-même. L'intégration avec les sous-comités deviendra une responsabilité clé pour tous les membres du CP et ceux-ci se verront désigner en tant qu'agents de liaison pour tous les sous-comités et les groupes de travail.</p>   | 2     |
| <p>2. Communiquer les priorités de mise en œuvre du Plan aux partenaires du PNAGS.</p>   | 1     |
| <p>3. Renforcer les liens entre le CP, le PNAGS et les communautés de conservation des oiseaux et de la sauvagine en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) réaffirmant les origines des plans conjoints basés sur la sauvagine et leur relation avec le CP;</li> <li>b) améliorant les liens entre les programmes (CRL, CNACTH, conseils des voies migratoires, CP) et les efforts techniques (ESSP, GTDH, Groupe de travail sur la gestion des prises, Équipe responsable de la mobilisation du public, secteurs techniques des voies de migration, groupes scientifiques des plans conjoints, etc.);</li> <li>c) encourageant la collaboration et la planification entre plusieurs plans conjoints et entre plan conjoint et voies migratoires – explorer la possibilité d'une réunion conjointe entre les coordinateurs de plans conjoints et du CP.</li> </ul> | 3     |
| <b>Priorité stratégique 2 : Mettre en œuvre l'évaluation du rendement et l'établissement de rapports sur le rendement (habitat, populations, personnes) *</b>  |       |
| <p>1. Définir des paramètres pour suivre la mise en œuvre de la mise à jour 2018 et l'adoption des mesures stratégiques prioritaires du CP, rendre compte des progrès à chaque réunion du CP et intégrer les paramètres dans les activités de communication du PNAGS.</p>  | 5     |
| <p>2. Établir un processus à long terme pour déterminer la fréquence d'examen, de révision et de mise en œuvre des modifications adaptatives aux objectifs du Plan (p. ex., au moins une fois par décennie, conformément à la recommandation no 5 de la mise à jour de 2018). Le processus doit comprendre des hypothèses de planification et des moyens d'interpréter les objectifs pour la mise en œuvre de façon cohérente.</p>   | 10    |
| <p>3. Travailler avec le Comité des paysages prioritaires (CPP) à l'élaboration d'un outil ou d'un système d'aide à la prise de décisions adaptable afin de concentrer les ressources dans les zones géographiques qui aideront stratégiquement à atteindre les buts et les objectifs du PNAGS, en assurant une consultation appropriée avec les conseils des voies migratoires, les plans conjoints, CNACTH et autres groupes qui pourraient souhaiter utiliser l'outil.</p>  | 9     |
| <b>Priorité stratégique 3 : Intégration – Assumer un rôle central dans l'intégration des mesures au sein de l'ensemble de la communauté du PNAGS</b>   |       |

|  |   |
|--|---|
| <p>1. Définir et mettre en œuvre une méthode efficace pour que le CP dirige l'intégration des objectifs relatifs à la sauvagine, à l'habitat et aux dimensions humaines au sein de la communauté du PNAGS (p. ex. processus, engagement, intégration, coordination). Cette méthode devrait inclure sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un effort accru pour intégrer les connaissances et l'expertise relatives aux dimensions humaines dans la planification à long terme du PNAGS afin d'accroître le soutien à la conservation de la sauvagine parmi divers groupes d'intérêt;</li> <li>• Une coordination renforcée de la part du CP pour améliorer la collaboration avec la communauté de gestion des prises et encourager une meilleure intégration au sein de l'Équipe responsable de la mobilisation du public du GTDH, l'ESSP et le Groupe de travail sur la gestion des prises, ainsi qu'au sein d'autres organismes concernés par les objectifs relatifs à l'habitat et aux populations.</li> </ul> | 4 |
| <p><b>Priorité stratégique 4 : Communication – Assumer un rôle de direction quant aux communications et aux rapports et à la promotion des réussites du PNAGS</b></p>  |   |
| <p>1. Mettre en place un comité des communications afin d'aider à améliorer et d'accroître les efforts relatifs au PNAGS (y compris le rôle de direction du CP), à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté traditionnelle du PNAGS et de la sauvagine. Par la suite, établir un réseau de communication avec les partenaires pour mieux promouvoir la mise en œuvre du Plan et favoriser le soutien à la conservation au sein d'une communauté plus diversifiée – sur le plan géographique, démographique, etc.</p>  | 7 |
| <p>2. Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques (p. ex. CNAETH, ONG, USDA, AFWA, associations régionales et organisations de propriétaires) afin de leur transmettre les buts, les objectifs et les accomplissements du PNAGS et de collaborer avec eux sur les points communs (p. ex. NAWCA) ou les priorités.</p>   | 8 |
| <p><b>Priorité stratégique 5 : Financement/Ressources – Harmoniser les ressources internes avec les nouvelles ressources sécurisées</b></p>  |   |
| <p>1. Informer et mobiliser les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, les ONG, les autres partenaires et les leaders d'opinion au sujet du PNAGS, afin de favoriser le financement supplémentaire et les ressources internes (soutien aux déplacements, harmonisation des ressources internes et de la capacité) dans le but de mettre en œuvre le Plan.</p>  | 6 |
| <p><b>Priorité stratégique 6 : Structures et processus – À déterminer.</b></p>   |   |
| <p>1. Coordinateur de l'intégration</p>  |   |

# PLAN NORD-AMÉRICAIN DE GESTION DE LA SAUVAGINE (PNAGS)

## COMITÉ DU PLAN PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2019-2021

### 02-CP DIRECTION/PLANIFICATION

Revoir la fonctionnalité du CP et ajuster sa structure afin d'améliorer l'intégration entre les sous-comités du CP et le CP lui-même. L'intégration avec les sous-comités deviendra une responsabilité clé pour tous les membres du CP et ceux-ci se verront désigner en tant qu'agents de liaison pour tous les sous-comités et les groupes de travail.

### 04-CP INTÉGRATION

Définir et mettre en œuvre une méthode (coordination) pour que le CP dirige l'intégration des objectifs relatifs à la sauvagine, à l'habitat et aux dimensions humaines, incluant sans s'y limiter :

a) un effort accru pour intégrer les connaissances et l'expertise relatives aux dimensions humaines dans la planification à long terme du PNAGS; et b) une coordination renforcée de la part du CP pour améliorer la collaboration avec la communauté de gestion des prises et encourager une meilleure intégration au sein de l'Équipe responsable de la mobilisation du public et du GTDH, de l'ESSP et du Groupe de travail sur la gestion des prises, ainsi qu'au sein d'autres organismes concernés par les

### 06-SOURCES DE FINANCEMENT

Informez et mobilisez les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, les ONG, les autres partenaires et les leaders d'opinion au sujet du PNAGS, afin de favoriser le financement supplémentaire et les ressources internes (soutien aux déplacements, harmonisation des ressources internes et de la capacité) dans le but de mettre en œuvre le Plan.

### 08-COMMUNICATION

Repérer et mobiliser les partenaires stratégiques (p. ex. CNACTH, ONG, AFWA, associations régionales et organisations de propriétaires) afin de leur transmettre les buts, les objectifs et les accomplissements du PNAGS et de collaborer avec eux sur les priorités communes (p. ex. NAWCA).

### 10-ÉVALUATION DU RENDEMENT

Ajuster les objectifs du Plan et adopter des modifications adaptatives en établissant un processus d'examen et de révision, selon les besoins, des objectifs du Plan au moins tous les dix ans, notamment quant aux hypothèses de planification et à l'interprétation cohérente des objectifs.

### 01-CP DIRECTION/PLANIFICATION

Communiquer aux partenaires du PNAGS les priorités de la mise en œuvre du Plan.

### 03-CP DIRECTION/PLANIFICATION

Renforcer les liens entre CP et la communauté de conservation des oiseaux et de la sauvagine en :

a) réaffirmant les origines des plans conjoints basés sur la sauvagine et leur relation avec le CP;

b) améliorant les liens entre les programmes (CRL, CNACTH, conseils des voies migratoires, CP) et les efforts techniques (ESSP, GTDH, Groupe de travail sur la gestion des prises et Équipe responsable de la mobilisation du public, etc.); et c) encourageant la collaboration et la planification entre deux plans conjoints et entre plan conjoint et voies migratoires.

### 05- ÉVALUATION DU RENDEMENT

Définir des paramètres pour suivre la mise en œuvre de la mise à jour 2018 et l'établissement des mesures stratégiques prioritaires du CP, rendre compte des progrès à chaque réunion du CP et intégrer les paramètres dans les activités de communication du PNAGS.

### 07-COMMUNICATION

Mettre en place un comité des communications afin d'aider à améliorer et d'accroître les efforts relatifs au PNAGS, à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté traditionnelle du PNAGS et de la sauvagine. Établir un réseau de communication avec les partenaires pour mieux promouvoir la mise en œuvre du Plan et favoriser le soutien à la conservation au sein d'une communauté plus diversifiée – sur le plan géographique, démographique, etc.

### 09-ÉVALUATION DU RENDEMENT

Travailler avec le Comité des paysages prioritaires (CPP) à l'élaboration d'un outil ou d'un système d'aide à la prise de décisions adaptable afin de concentrer les ressources dans les zones géographiques qui aideront stratégiquement à atteindre les buts et les objectifs du PNAGS, en assurant une consultation appropriée avec les conseils des voies migratoires, les plans conjoints, CNACTH et autres groupes qui pourraient souhaiter utiliser l'outil.

#### ABRÉVIATIONS

AFWA – Association of Fish & Wildlife Agencies, GTDH – Groupe de travail sur les dimensions humaines et Équipe responsable de la mobilisation du public  
Groupe de travail sur la gestion des prises, PNAGS – Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, CNACTH – Conseil nord-américain de conservation des terres humides, ESSP – Équipe de soutien scientifique du PNAGS, CP – Comité du plan, CPP – Comité de paysages prioritaires, et CRL – Comité de révision des lois sur les oiseaux migrateurs

## Direction et responsabilités du Comité du Plan et exercice SMART :

S – Spécifique M – Mesurable A – Atteignable R – Réaliste T – Temporel

| N° | Actions   | Membre du CP responsable | Soutien                       | S | M   | A | R | T   |
|----|---|--------------------------|-------------------------------|---|---|---|---|---|
| 1  | <b>Communiquer les priorités de mise en œuvre du Plan aux partenaires du PNAGS.</b>           | Silke/<br>Jerome         | Dean/<br>Rachel (FWS)         | X | <p>INFORMER : Envoyer par courriel un diagramme de cheminement des priorités pour informer les auditoires des priorités stratégiques du CP.<br/>(Les auditoires clés comprennent la même distribution que celle de la mise à jour du Plan du PNAGS.)</p> <p>MOBILISER : Donner l'occasion de fournir une rétroaction/perspective et des points de vue, MAIS avec l'idée de les intégrer dans la prochaine itération des priorités stratégiques.</p> <p>Membres du CP responsables d'informer et de mobiliser les communautés (Joe : voies migratoires, Dean : AFWA; présidents des plans conjoints : plans conjoints; etc.)</p> | X | X | <p>Été 2019</p> <p>Rétroaction dans les 6 mois ou à la prochaine version pour les priorités de 2021.</p> <p>Opportuniste : lors d'événements qui auront lieu au cours de l'année prochaine.</p> |
| 2  | <b>Revoir la fonctionnalité du CP et ajuster sa structure afin d'améliorer l'intégration.</b> | Marie-José               | Coordinateur de l'intégration | X | Les nominations des membres du CP aux comités sont finalisées.  | X | X | Réunion avril 2019  |

|   |   |        |  |   |   |   |   |   |
|---|---|--------|--|---|---|---|---|---|
|   |   |        |  |   | <p>Les mandats sont adoptés par les membres du CP et la structure du CP a été revue ou ajustée.</p> <p>Aborder la question de la capacité pour l'ensemble de la communauté de la conservation, deux domaines potentiels pour une discussion plus large de cette question :</p> <p>1, Duck Symposium<br/>2, SEAFWA</p> <p>Finalisation des priorités et identification des membres du CP responsables.</p> |   |   | <p>Terminé avant 2020</p> <p>À déterminer</p> <p>Réunion avril 2019</p>           |
| 3 | <b>Renforcer les liens entre le CP et la communauté de conservation des oiseaux et de la sauvagine.</b>     | Jerome | Dave G. (équipe des communications du FWS) | X | <p>Représentant américain du PNAGS nommé à ICOAN (Jerome/Jorge).</p> <p>Représentant américain de ICOAN nommé au Comité du PNAGS?</p> <p>Meilleure circulation bidirectionnelle de l'information entre le CP et les plans conjoints.</p> <p>Comment établir un lien avec la pertinence des initiatives?</p>   | X | X | <p>Terminé</p> <p>Réponse avec l'action 3</p> <p>En cours</p> <p>À déterminer</p> |
| 4 | <b>Intégration des objectifs relatifs à la sauvagine, à l'habitat et aux dimensions humaines par le CP.</b> | Gray   | Coordinateur de l'intégration              | X | Travailler continuellement à un changement culturel pour réaliser et intégrer la vision   | X | X | En cours  |

|   |  |                |   |   |  |   |   |  |
|---|--|----------------|---|---|--|---|---|--|
|   |  |                |   |   | au sein de la communauté de la sauvagine.  |   |   |  |
| 5 | <b>Définir des paramètres pour suivre la mise en œuvre</b>   | Cam/<br>Jim D. | À déterminer                              | X | Sommaire général des paramètres et de la méthode à examiner lors de la réunion du CP de l'été et de l'automne 2019.  | X | X | Finaliser – À déterminer.  |
| 6 | <b>Informé et mobiliser les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, les ONG, les autres partenaires au sujet des besoins de financement et de ressources internes (soutien aux déplacements, harmonisation des ressources internes et de la capacité) pour mettre en œuvre le Plan.</b> | Karla/<br>Jeb  | Dean                                      | X | Identification des besoins à court et à long terme du PNAGS.<br><br>Stratégies et tactiques élaborées pour faire participer la communauté de la conservation des oiseaux à propos des besoins.   | X | X | décembre 2019 – présenter au CP en janvier 2020<br><br>juin 2020 – présenter au CP en juillet 2020 |
| 7 | <b>Mettre en place un comité et un réseau de communication.</b>  | Joe            | Dean<br>(et autres, communications, etc.) | X | Formation d'un comité et présentation des plans de communication au CP.  | X | X | septembre 2019   |
| 8 | <b>Mobiliser les partenaires stratégiques afin de promouvoir les buts, les objectifs et les accomplissements du PNAGS.</b>   | Stafford       | Comité des communications                 | X | Transmettre nos accomplissements aux partenaires : ABC, TNC, NWTF, voies migratoires, plans conjoints, AFWA régionaux, organisations agricoles, bureau agricole, etc. (inclure également les équivalents canadiens et mexicains de ces organismes.) Suivi de la confirmation de contact, de la date et de la méthode.<br><br>Présenter un rapport aux réunions de l'AFWA par l'entremise des comités | X | X | Annuellement<br><br>Deux fois par année (AFWA/NAWNRC)  |

|    |   |       |                   |   |   |   |   |   |
|----|---|-------|-------------------|---|---|---|---|---|
|    |   |       |                   |   | appropriés et discuter des priorités et des réalisations.<br><br>Collaborer avec d'autres organisations sur des priorités communes – organiser un webinaire avec voies migratoires/plan conjoint/autre.   |   |   | D'ici le printemps 2020   |
| 9  | <b>Élaboration d'un outil d'aide à la prise de décisions adaptable par le Comité des paysages prioritaires.</b> | Karla | Jorge/<br>Dave G. | X | Examiner les progrès réalisés par le Comité des paysages prioritaires de l'ESSP et réaffirmer ou ajuster la facturation au CPP.<br><br>Tenir une conférence téléphonique ou un webinaire avec A. Krainyk au sujet de l'état de l'outil d'aide à la décision du CPP. | X | X | Réunion été 2019<br><br>Avant la réunion de l'été 2019  |
| 10 | <b>Établir un processus d'examen et de révision des objectifs du Plan au moins tous les dix ans.</b>            | Karla | Jorge/<br>Dave G. | X | Par l'entremise de l'ESSP, mettre sur pied un groupe de travail sur les objectifs pour définir le processus, les étapes précises, le calendrier d'examen et de mise à jour des objectifs du PNAGS et pour formuler des recommandations à l'intention du CP.         | X | X | Établir un processus à long terme afin d'examiner et de mettre à jour les objectifs du Plan – on recommande que le processus soit prêt d'ici la fin de 2020 |